

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE JONCHEREY

Numéro SIRET : 21900056900018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DELLE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE JONCHEREY

ANNEE 2019

Code INSEE	COMMUNE DE JONCHEREY	CA
90056	COMMUNE DE JONCHEREY	2019

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>In fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,68%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,92	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	53,96%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

(1) Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les Informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA	2019
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 787 665,94	G 973 933.11
	Section d'investissement	B 603 861.05	H 728 998.24
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 183 127.93	I (si excédent) 183 127.93
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 157 060.36	J (si excédent) 157 060.36
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 548 587.35 = A+B+C+D	1 886 059.28 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0.00 = E+F	0.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	787 665.94 = A+C+E	1 157 061.04 = G+I+K
	Section d'investissement	760 921.41 = B+D+F	728 998.24 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	1 548 587.35 = A+B+C+D+E+F	1 886 059.28 = G+H+I+J+K+L

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	256 984,00	231 067,98	0,00	0,00	25 916,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	339 909,00	322 013,77	0,00	0,00	17 895,23
014	Atténuations de produits	171 730,00	171 729,80	0,00	0,00	0,20
65	Autres charges de gestion courante	45 555,55	42 280,03	0,00	0,00	3 275,52
Total des dépenses de gestion courante		814 178,55	767 091,58	0,00	0,00	47 086,97
66	Charges financières	31 000,00	20 104,36	0,00	0,00	10 895,64
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	470,00	0,00	0,00	530,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		846 178,55	787 665,94	0,00	0,00	58 512,61
023	Virement à la section d'investissement (2)	276 490,42	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		276 490,42	0,00	0,00	0,00	276 490,42
TOTAL		1 122 668,97	787 665,94	0,00	0,00	335 003,03
Pour information		(3) 0,00				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 368,00	10 622,03	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	70 765,00	80 858,17	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	617 758,04	621 807,76	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	195 150,00	205 677,99	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 200,00	43 725,01	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		934 241,04	962 690,96	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 300,00	11 242,06	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		939 541,04	973 933,11	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		939 541,04	973 933,11	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3) 183 127,93				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	256 984,00	231 067,98	0,00	0,00	25 916,02
6041	Achats d'études (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestations de services (autres que ter	14 000,00	7 250,00	0,00	0,00	6 750,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 325,98	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	35 000,00	37 346,03	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	36 000,00	36 925,55	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	1 650,00	1 302,05	0,00	0,00	347,95
60621	Combustibles	2 000,00	1 855,06	0,00	0,00	144,94
60622	Carburants	1 800,00	1 512,51	0,00	0,00	287,49
60623	Alimentation	0,00	22,86	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 200,82	0,00	0,00	799,18
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	5 874,86	0,00	0,00	4 125,14
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	621,04	0,00	0,00	2 378,96
60636	Vêtements de travail	800,00	743,72	0,00	0,00	56,28
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 431,34	0,00	0,00	68,66
6067	Fournitures scolaires	6 500,00	6 565,51	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	831,84	0,00	0,00	668,16
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	20 878,48	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 725,00	0,00	0,00	275,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	25 000,00	4 896,18	0,00	0,00	20 103,82
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	2 500,00	3 295,35	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	8 400,00	6 644,79	0,00	0,00	1 755,21
615232	Entretien et réparations réseaux	4 200,00	4 342,02	0,00	0,00	0,00
61524	Bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	2 580,80	0,00	0,00	3 419,20
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 000,00	2 144,08	0,00	0,00	1 855,92
6161	Assurance multirisques	27 800,00	27 561,46	0,00	0,00	238,54
6168	Autres primes d'assurance	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 596,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	550,70	0,00	0,00	49,30
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	219,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	3 594,78	0,00	0,00	1 405,22
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	220,00	542,14	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	2 292,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	308,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	50,00	43,80	0,00	0,00	6,20
6231	Annonces et insertions	700,00	500,88	0,00	0,00	199,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6232	Fêtes et cérémonies	4 434,00	3 267,93	0,00	0,00	1 166,07
6236	Catalogues et imprimés	0,00	144,82	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
6247	Transports collectifs	2 400,00	2 218,50	0,00	0,00	181,50
6251	Voyages et déplacements	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 503,72	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	5 480,20	0,00	0,00	3 519,80
627	Services bancaires et assimilés	300,00	212,50	0,00	0,00	87,50
6281	Concours divers (cotisations...)	5 200,00	6 262,80	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois...)	1 600,00	1 588,67	0,00	0,00	11,33
6284	Redevances pour services rendus	5 000,00	4 391,15	0,00	0,00	608,85
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
63512	Taxes foncières	5 200,00	5 616,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	500,00	357,06	0,00	0,00	142,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	339 909,00	322 013,77	0,00	0,00	17 895,23
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	7 500,00	7 430,40	0,00	0,00	69,60
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	445,00	0,00	0,00	555,00
6331	Versement de transport	3 600,00	3 347,72	0,00	0,00	252,28
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	181,64	0,00	0,00	18,36
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	5 500,00	5 031,44	0,00	0,00	468,56
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	650,00	590,90	0,00	0,00	59,10
6411	Personnel titulaire	215 000,00	203 089,08	0,00	0,00	11 910,92
6413	Personnel non titulaire	2 200,00	2 345,35	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 500,00	11 397,89	0,00	0,00	102,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30 000,00	26 279,73	0,00	0,00	3 720,27
6453	Cotisations aux caisses de retraite	56 000,00	54 280,46	0,00	0,00	1 719,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 000,00	556,64	0,00	0,00	443,36
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	649,00	1 981,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 100,00	1 046,52	0,00	0,00	53,48
6488	Autres charges	4 010,00	4 010,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	171 730,00	171 729,80	0,00	0,00	0,20
739221	FNGIR	161 788,00	161 788,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales	9 566,00	9 569,00	0,00	0,00	0,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de p	376,00	372,80	0,00	0,00	3,20
65	Autres charges de gestion courante	45 555,55	42 280,03	0,00	0,00	3 275,52
651	Redevances pour concessions, brevets, licenci	1 000,00	566,01	0,00	0,00	433,99
6531	Indemnités	31 000,00	30 081,44	0,00	0,00	938,56
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 275,36	0,00	0,00	224,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 700,00	4 680,51	0,00	0,00	19,49
6535	Formation	500,00	323,72	0,00	0,00	176,28
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc	0,00	40,14	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65548	Autres contributions	800,00	745,25	0,00	0,00	54,75
6558	Autres contributions obligatoires	49,63	49,56	0,00	0,00	0,07
657361	Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	1 805,92	1 805,92	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	3 100,00	2 730,00	0,00	0,00	370,00
65888	Autres	100,00	2,12	0,00	0,00	97,88
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		814 178,55	767 091,58	0,00	0,00	47 086,97
66	Charges financières (b)	31 000,00	20 104,36	0,00	0,00	10 895,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	20 104,36	0,00	0,00	9 895,64
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	470,00	0,00	0,00	530,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	500,00	400,00	0,00	0,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6816	Dotat° aux prov. pour dépréciat° immo incorpo	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		846 178,55	787 665,94	0,00	0,00	58 512,61
023	Virement à la section d'investissement	276 490,42	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		276 490,42	0,00			276 490,42
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		276 490,42	0,00			276 490,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 122 668,97	787 665,94	0,00	0,00	335 003,03
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 678.

(6) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 368,00	10 622,03	0,00	0,00	0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 368,00	10 622,03	0,00	0,00	0,00
6469	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	70 765,00	80 858,17	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	5 000,00	14 071,64	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	3 500,00	3 235,95	0,00	0,00	264,05
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.	559,00	558,98	0,00	0,00	0,02
7025	Taxes d'affouage	550,00	550,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 200,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 600,00	1 659,70	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	20 000,00	15 601,50	0,00	0,00	4 398,50
70632	A caractère de loisirs	15 200,00	15 200,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	12 456,00	12 456,00	0,00	0,00	0,00
70848	aux autres organismes	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	10 000,00	13 024,40	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	617 758,04	621 807,76	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	423 000,00	425 316,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
73211	Attribution de compensation	163 658,04	163 658,00	0,00	0,00	0,04
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la	30 000,00	32 833,76	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	195 150,00	205 677,99	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	116 000,00	115 425,00	0,00	0,00	575,00
74121	Dotation de solidarité rurale	14 900,00	15 159,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	1 303,81	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	350,00	145,83	0,00	0,00	204,17
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	26 000,00	25 971,95	0,00	0,00	28,05
74751	GFP de rattachement	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation	0,00	8 634,07	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de	900,00	898,00	0,00	0,00	2,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de	22 500,00	25 007,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	8 000,00	6 633,33	0,00	0,00	1 366,67
75	Autres produits de gestion courante	40 200,00	43 725,01	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	35 000,00	38 119,26	0,00	0,00	0,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	5 200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	5 605,75	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		934 241,04	962 690,96	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglés	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 300,00	11 242,05	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/P 042 = DI 040.

(4) Dont 778.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7711	Dédits et pénalités perçus	600,00	5 596,80	0,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	4 700,00	5 168,22	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	477,03	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		939 541,04	973 933,11	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		939 541,04	973 933,11	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		183 127,93				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 440,00	12 391,33	0,00	3 048,67
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	793 107,71	513 113,78	0,00	279 993,93
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		808 547,71	525 505,11	0,00	283 042,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 110,00	78 355,94	0,00	5 754,06
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		84 110,00	78 355,94	0,00	5 754,06
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		892 657,71	603 861,05	0,00	288 796,66
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		892 657,71	603 861,05	0,00	288 796,66
Pour Information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		157 060,36			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	96 363,78	124 566,97	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		496 363,78	524 566,97	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	53 003,51	46 745,91	0,00	6 257,60
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	157 060,36	157 060,36	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	825,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		210 063,87	204 431,27	0,00	5 632,60
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		706 427,65	728 998,24	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	276 490,42	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		276 490,42	0,00	0,00	276 490,42
TOTAL		982 918,07	728 998,24	0,00	253 919,83
Pour Information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (Inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 440.00	12 391,33	0,00	3 048.67
2031	Frais d'études	15 000.00	6 000,00	0,00	9 000.00
2033	Frais d'insertion	0.00	5 864,77	0,00	0.00
2051	Concessions et droits similaires	440.00	526,56	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	793 107.71	513 113,78	0,00	279 993.93
2111	Terrains nus	0.00	0,00	0,00	0.00
2112	Terrains de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
2117	Bois et forêts	11 500.00	4 815,72	0,00	6 684.28
2118	Autres terrains	0.00	0,00	0,00	0.00
21312	Bâtiments scolaires	0.00	2 268,00	0,00	0.00
21316	Équipements du cimetière	13 000.00	11 930,53	0,00	1 069.47
21318	Autres bâtiments publics	468 757.71	379 289,48	0,00	89 468.23
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	246 300.00	83 919,58	0,00	162 380.42
2151	Réseaux de voirie	0.00	936,00	0,00	0.00
2152	Installations de voirie	17 990.00	0,00	0,00	17 990.00
21532	Réseaux d'assainissement	0.00	0,00	0,00	0.00
21533	Réseaux câblés	0.00	0,00	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000.00	0,00	0,00	1 000.00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 860.00	5 346,00	0,00	514.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00	0,00	0,00	0.00
21758	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 500.00	2 349,26	0,00	1 150.74
21784	Mobilier	0.00	0,00	0,00	0.00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	20 000.00	14 404,03	0,00	5 595.97
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 200.00	4 841,21	0,00	0.00
2184	Mobilier	3 000.00	0,00	0,00	3 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	0.00	3 013,97	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		808 547.71	525 505,11	0,00	283 042.60
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	0.00	0,00	0,00	0.00
1323	Départements	0.00	0,00	0,00	0.00
1326	Autres établissements publics locaux	0.00	0,00	0,00	0.00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0.00	0,00	0,00	0.00
1342	Amendes de police	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 110.00	78 355,94	0,00	5 754.06
1641	Emprunts en euros	81 500.00	75 745,94	0,00	5 754.06
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 610.00	2 610,00	0,00	0.00
Total des dépenses financières		84 110.00	78 355,94	0,00	5 754.06
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		892 657.71	603 861,05	0,00	288 796.66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		892 657.71	603 861,05	0,00	288 796.66
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		157 060,36			

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	96 363.78	124 566,97	0,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	9 390.60	28 688,02	0,00	0.00
1322	Régions	0.00	0,00	0,00	0.00
1323	Départements	19 894.00	44 894,20	0,00	0.00
13251	GFP de rattachement	50 000.00	0,00	0,00	50 000.00
1326	Autres établissements publics locaux	1 296.00	12 485,11	0,00	0.00
1337	Dotation de soutien à l'investissement local	0.00	0,00	0,00	0.00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	15 783.18	14 720,36	0,00	1 062.82
1342	Amendes de police	0.00	0,00	0,00	0.00
1346	Participations pour voirie et réseaux	0.00	1 054,40	0,00	0.00
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	0.00	22 724,88	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000.00	400 000,00	0,00	0.00
1641	Emprunts en euros	400 000.00	400 000,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
2031	Frais d'études	0.00	0,00	0,00	0.00
2033	Frais d'insertion	0.00	0,00	0,00	0.00
2051	Concessions et droits similaires	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
2112	Terrains de voirie	0.00	0,00	0,00	0.00
2117	Bois et forêts	0.00	0,00	0,00	0.00
2182	Matériel de transport	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		496 363.78	524 566,97	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 063.87	203 806,27	0,00	6 257.60
10222	F.C.T.V.A.	28 003.51	29 649,31	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	25 000.00	17 086,60	0,00	7 903.40
10251	Dons et legs en capital	0.00	0,00	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	157 060.36	157 060,36	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	625,00	0,00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		210 063.87	204 431,27	0,00	5 632.60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		706 427.65	728 998,24	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	276 490.42	0,00	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		276 490.42	0,00	0,00	276 490.42
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		276 490.42	0,00	0,00	276 490.42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		982 918.07	728 998,24	0,00	253 919.83
Pour Information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA 2019
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY		CA	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 649 507,16									
1641 Emprunts en euros (total)					1 649 507,16									
143609	EIS SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (DEXIA)	26/10/2001		01/03/2002	156 524,65	F		5,9	6,05		T	X	N	A-1
MON143607EUR01	EIS SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (DEXIA)	26/10/2001		01/03/2002	141 931,73	F	PIBOR	5,9	5,9		T	X	N	A-1
55027128727	SOC CREDIT AGRICOLE	06/04/2006		10/07/2006	200 000,00	V		3,29	2,12241		T	X	N	A-1
55027128839	SOC CREDIT AGRICOLE	10/04/2006		10/07/2018	250 000,00	R		3,29	2,69404		T	C	N	A-1
45351973792K	SA CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/08/2008		30/09/2008	300 000,00	F		4,87	5,06792		T	X	N	A-1
10278070210002	SOC CREDIT MUTUEL DE DELLE	15/06/2018		31/10/2018	400 000,00	F		1,55	1,50996		T	X	N	A-1
10278070210002	SOC CREDIT MUTUEL DE DELLE	15/06/2018		30/09/2021	201 050,78	F		0,45	0,45776		A	X	N	A-1
Total général					1 649 507,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : Trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCS1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019										Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		810 119,11						75 745,94	20 104,37	0,00	1 169,22	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		810 119,11						75 745,94	20 104,37	0,00	1 169,22	
143609	N	0,00		35 639,99	3,00	F		6,05	10 554,55	2 494,81	0,00	0,00	175,23	
MON143607EUR01	N	0,00		32 317,17	3,00	F	PIBOR	5,9	9 570,56	2 262,20	0,00	0,00	0,00	
55027128727	N	0,00		60 690,69	3,83	V		2,12241	13 687,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
55027128839	N	0,00		71 294,92	3,83	R		2,69404	17 109,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
45351973792K	N	0,00		231 715,51	18,50	F		5,06792	7 553,60	11 675,58	0,00	0,00	0,00	
10276070210002	N	0,00		378 460,83	22,33	F		1,50996	17 264,59	3 671,78	0,00	0,00	993,99	
10276070210002	N	0,00		0,00	1,75	F		0,45776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		810 119,11					75 745,94	20 104,37	0,00	0,00	1 169,22	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 703.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 663.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 763.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.4
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	810 119,11					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY			CA	2019
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture		Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
				Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinanc- ement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY		CA	2019
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.7
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)		

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (4)	Contrat renégocié (5)	Contrat renégocié initial						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		81 500.00	75 745.94
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	81 500.00	75 745.94
1641	Emprunts en euros	81 500.00	75 745.94
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	75 745,94	0,00	157 060,36	232 806,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		329 493.93	III 46 745.91
Ressources propres externes de l'année (a)		53 003.51	46 745.91
10222	Dotations, fonds divers et réserves	28 003.51	29 649.31
10226	Dotations, fonds divers et réserves	25 000.00	17 096.60
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		276 490.42	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	276 490.42	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 745.91	0.00	0.00	157 060,36	203 806,27

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 232 806,30
Ressources propres disponibles	IV 203 806,27
Solde	V = IV - II (3) -29 000.03

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 69 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 69 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	2	3	3	0	3
REDACTEUR		0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	0	5	5	0	5
Adjoint technique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique Principal 2ème Classe	C	2	0	2	2	0	2
ATSEM Principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		6	2	8	8	0	8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/G du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				10 557,00		
agent d'entretien	C	TECH		10 557,00	temporaire	CDD
TOTAL GENERAL				10 557,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 28 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...);
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de chargement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-8 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 95-1143 du 20 octobre 1985.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	231 067,98		231 067,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	322 013,77		322 013,77
014	Atténuations de produits	171 729,80		171 729,80
65	Autres charges de gestion courante	42 280,03		42 280,03
66	Charges financières	20 104,36	0,00	20 104,36
67	Charges exceptionnelles	470,00	0,00	470,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	787 665,94	0,00	787 665,94
	Pour information			
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	78 355,94	0,00	78 355,94
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 391,33	0,00	12 391,33
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	513 113,78	0,00	513 113,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	603 861,05	0,00	603 861,05
	Pour information			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018			157 060,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 622,03		10 622,03
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	80 858,17		80 858,17
73	Impôts et taxes	621 807,76		621 807,76
74	Dotations, subventions et participations	205 677,99		205 677,99
75	Autres produits de gestion courante	43 725,01		43 725,01
76	Produits financiers	0,10	0,00	0,10
77	Produits Exceptionnels	11 242,05	0,00	11 242,05
Recettes de fonctionnement - Total		973 933,11	0,00	973 933,11
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				183 127,93

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	46 745,91	0,00	46 745,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	157 060,36		157 060,36
13	Subventions d'investissement	124 566,97	0,00	124 566,97
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	400 625,00	0,00	400 625,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		728 998,24	0,00	728 998,24
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY		CA	2019
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

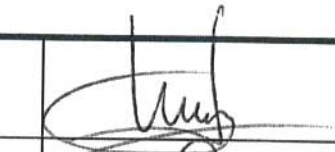
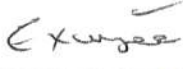
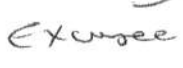
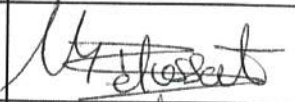
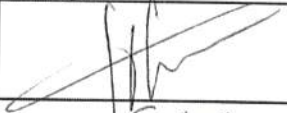
Présenté par le MAIRE,
 A Joncherey, le 13/02/2020
 Le MAIRE,

Nombre de membres en exercice : 14
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 VOTES : Pour : 11
 Contre : 0
 Abstention : 1

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
 A Joncherey, le 13/02/2020

Date de convocation : 31/01/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Jacques ALEXANDRE	
Francis BLANC	
Jacques SALVI	
Maurice NICOUD	
Martine BENJAMAA	
Nadia FINQUEL	
Guy RICHE	
Denis FISCHER	
Brigitte GOSSART	
Michèle BELOSSAT	
Sébastien THEVENEAU	
David MENIGOT	
Régine COMANDINI	

Envoyé en préfecture le 19/02/2020	
Reçu en préfecture le 19/02/2020	
Affiché le	CA 2019
ID : 090-219000569-20200213-CAJONCHEREY2019-BF	

COMMUNE DE JONCHEREY - 90 - COMMUNE DE JONCHEREY	
IV - ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	IV D2

Martine CHAPUIS	<i>Exemptée</i>
-----------------	-----------------

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/02/2020 et de la publication le 17/02/2020.

A Joncherey, le 17/02/2020